



## Interdit bancaire depuis 2007

Par **vanessa D**, le **30/05/2011** à **14:44**

Bonjour,

Je suis interdit bancaire depuis 2007, et aujourd'hui je souhaite régulariser ma situation. A l'époque j'ai fais 9 chèques qui ont été refusés. La banque a clôturer mon compte en décembre 2007.

Je n'ai en ma possession qu'un seul chèque. Les autres ont été régularisés par ma société professionnelle pour laquelle j'avais emis ces chèques. Ma société étant aujourd'hui en redressement judiciaire, je n'ai accès à aucun des documents bancaires, qui sont en possession des avocats. Comment prouver que ces paiements ont été faits? Si je paye la pénalité libératoire de chaque chèque sans apporter la preuve de leur paiement, vais recouvrer l'autorisation d'émettre des chèques en 2012?

Je vous remercie de m'indiquer comment procéder pour régulariser ma situation.

Par **louis1490**, le **01/06/2011** à **20:55**

Bonjour,

Au delà des frais il conviendra de faire un point avec votre etablissement bancaire et d'expliquer dans quelles conditions vos créanciers ont finalement été réglés. Un attestation pourrait vous être demandée.  
Louis /nobanco.com